



Plan de développement de la zone agricole

Plan d'action 2022-2026

Présenté au comité consultatif agricole

Février 2022

Préparé par Lyne Desnoyers, conseillère aux entreprises agricoles et agroalimentaires

MRC de Memphrémagog

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL DES MAIRES AVRIL 2022



Février 2022

Mise en contexte

Le plan d'action 2022-2026 s'inscrit en continuité avec le premier exercice de mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) réalisé en 2014. La réalité du territoire et des activités agricoles a quelque peu évolué, mais l'information contenue dans le PDZA reste d'actualité. Ainsi, la volonté est de poursuivre la mise en œuvre du PDZA sur la base de la vision et des orientations pour lesquelles il y avait eu consensus lors de son élaboration en 2014, de même qu'une confirmation lors de la consultation des acteurs du milieu à l'automne 2019. Fort de l'ajout d'une ressource dédiée au secteur agricole et agroalimentaire dans son équipe économique, la MRC de Memphrémagog peut désormais mettre en œuvre les actions qui lui sont conférées.

Ce plan d'action s'appuie sur le plan issu de la nouvelle mouture du schéma d'aménagement de la MRC de Memphrémagog (2022), sur les leviers disponibles, que ce soit le Plan d'agriculture durable ou le Programme bioalimentaire du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), de même que sur les atouts et spécificités de la région de l'Estrie en agriculture, soit :

- ✓ Ressources fourragères abondantes pour le développement de productions animales comme l'élevage de ruminants;
- ✓ Présence de L'ARTERRE, un service offert aux cédants et à la relève agricole, dans toutes les MRC de l'Estrie;
- ✓ Offres en agrotourisme et en tourisme gourmand développées et reconnues, appuyées notamment par l'identifiant régional Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est.

À noter

Les sources de financement externes à la MRC de Memphrémagog demeurent à titre indicatif. Lors de sa planification budgétaire annuelle, la MRC évaluera plus précisément les diverses sources mises à sa disposition ainsi que leur disponibilité réelle. De fait, certaines d'entre elles demeurent conditionnelles à l'obtention d'un financement lorsqu'il s'agit d'un appel de projets dans le cadre d'un programme gouvernemental ou d'une entente sectorielle convenue entre des parties.

En ce qui a trait au budget relatif à la mise en œuvre du PDZA, celui-ci est conditionnel à l'obtention de l'autorisation du conseil des maires de la MRC de Memphrémagog lors de sa planification budgétaire annuelle.

Les collaborateurs identifiés auront l'occasion de confirmer leur adhésion et participation lors de la programmation annuelle des actions établie par les membres du comité consultatif agricole qui est responsable du suivi du plan d'action. Leur désignation est ainsi à titre indicatif.

Vision du Plan de développement de la zone agricole

En 2025-2030...

L'agriculture de la MRC de Memphrémagog sera une filière dynamique et diversifiée, tant par ses types de production que par sa répartition territoriale.

Le développement de créneaux tels l'agroalimentaire, l'agroforesterie et l'agrotourisme contribuera à renforcer son identité.

Soutenue par le milieu et en harmonie avec l'environnement humain et naturel, l'agriculture de la MRC sera un modèle de prospérité et de développement durable.

Actions

Les principales actions proposées pour le plan d'action 2022-2026 sont :

<i>Socio-économique</i>	
1	Soutenir le démarrage, la croissance et le maintien d'entreprises agricoles et agroalimentaires (producteur-transformateur) diversifiées.
2	Stimuler l' achat local en soutenant nos marchés fermiers et autres circuits courts.
<i>Occupation dynamique du territoire</i>	
3	Mettre en place des projets permettant de valoriser les friches agricoles .
4	Favoriser l'implantation de la relève, le transfert d'entreprise et l'accessibilité aux terres sur tout le territoire.
<i>Environnement</i>	
5	Accompagner les entreprises agricoles et agroalimentaires pour l'adoption de bonnes pratiques agroenvironnementales .
6	Favoriser et promouvoir l'aménagement durable des forêts.
<i>Réglementation et fiscalité</i>	
7	Réviser et harmoniser les règlements municipaux touchant les activités agricoles en concordance avec le nouveau schéma d'aménagement de la MRC.
8	Offrir de la formation et un soutien technique aux inspecteurs municipaux en matière d'intervention en milieu agricole et agroalimentaire.
9	Faciliter l'adoption de taux distincts de taxes foncières préférentielles pour les producteurs agricoles et forestiers.
<i>Sensibilisation</i>	
10	Viser une cohabitation harmonieuse entre les producteurs, les citoyens et les élus.
11	Sensibiliser les jeunes à l'agriculture et à la foresterie.
<i>Autonomie alimentaire</i>	
12	Soutenir les initiatives de développement de communautés nourricières (PDCN) et d'agriculture urbaine auprès des municipalités qui le souhaitent afin d'augmenter l'autonomie alimentaire, les saines habitudes alimentaires et le développement du tissu social.

Socio-économique

Action 1 : Soutenir le démarrage, la croissance et le maintien d'entreprises agricoles et agroalimentaires diversifiées.

Accompagner les entreprises agricoles et agroalimentaires établies (ou en voie de l'être) sur le territoire, en complémentarité avec les services offerts dans le milieu, que ce soit pour du relais d'information, du financement ou de l'aide dans leur mise en marché.

Accompagner les promoteurs qualifiés pour la mesure de soutien aux travailleurs autonomes (STA) touchant au bioalimentaire.

Soutenir une agriculture diversifiée sur le territoire par l'accompagnement des promoteurs en productions émergentes, en production-transformation ou par un mode d'établissement alternatif.

Porteur du dossier :	Équipe économique de la MRC
Collaborateurs :	FADQ, MAPAQ, Au cœur des familles agricoles (ACFA)
Échéancier :	En continu
Budget :	3 500 \$/an (travailleur de rang)
Levier :	Aide financière (20 %) sur prêt offert par la MRC avec le Fonds pour le soutien à la croissance économique (FSCE)
Indicateurs de performance :	Nombre d'entreprises agricoles et agroalimentaires accompagnées Nombre de démarrages d'entreprises soutenues financièrement ou par STA

Action 2 : Stimuler l'achat local en soutenant nos marchés fermiers et autres circuits courts.

Créer davantage de liens et de partages d'information entre les gestionnaires des marchés publics dans la MRC. Soutenir les marchés publics dans leur promotion, leur professionnalisation et la mise en place d'installations permanentes.

Promouvoir les producteurs offrant de la vente directe aux consommateurs par le biais du répertoire agrosensoriel.

Mettre en relation les entreprises agricoles avec les restaurants Créateurs de saveurs et les faire rayonner (CIBLE).

Stimuler l'achat d'aliments locaux auprès des institutions (ITHQ), des organisations et des entreprises.

Porteur du dossier :	Conseillère aux entreprises agricoles de la MRC
Collaborateurs :	CIBLE (entente signée pour 3 ans), municipalités, AMPQ, ITHQ
Échéancier :	En continu
Budget :	10 000 \$ / 8 571 \$ / 7 143 \$ pour 2021-2024 (CIBLE – Créateurs de saveurs) 5 000 \$/an pour promotion (2023-2026)
Levier :	Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois (SNAAQ)
Indicateurs de performance :	Nombre d'activités de promotion de l'achat local Statistiques de fréquentation des pages Web du répertoire agrosensoriel

Occupation dynamique du territoire

Action 3 : Mettre en place des projets permettant de valoriser les friches agricoles.

Analyser les données de l'étude de Culturlnnov sur la caractérisation des friches dans la MRC. Effectuer une approche des propriétaires fonciers des terres en friche avec fort potentiel agricole (2022).

Développer un projet-pilote de subvention pour la remise en culture des terres en friche (2023).

Réaliser une étude de faisabilité sur la création d'une fiducie d'utilité sociale en agriculture (FUSA) au plan territorial pour créer des servitudes d'usage agricole à perpétuité.

Évaluer un projet de valorisation des pâturages intensifs ou extensifs afin de susciter un intérêt sur cette approche de mise en valeur des friches (CIARC et Bovi-Expert).

Porteur du dossier :	Conseillère aux entreprises agricoles de la MRC
Collaborateurs :	MAPAQ, UPA-Estrie, CIARC et Bovi-Expert
Échéancier :	En continu
Budget :	10 000 \$/an (voir financement externe en premier lieu)
Indicateurs de performance :	Hectares de terres en friche valorisés Nombre de municipalités touchées par le projet Nombre d'activités de sensibilisation et propriétaires fonciers touchés

Action 4 : Favoriser l'implantation de la relève, le transfert d'entreprise et l'accessibilité aux terres sur tout le territoire.

Déployer le service L'ARTERRE afin d'accueillir de nouveaux agriculteurs et de faciliter le transfert d'entreprises agricoles viables sur le territoire.

Accueillir et accompagner les cédants et les propriétaires fonciers.

Organiser des visites de jumelage et négociation en vue d'ententes de location, de partenariat d'affaires, d'achat ou de transfert.

Porteur du dossier :	Conseillère aux entreprises agricoles de la MRC
Collaborateurs :	MAPAQ, UPA-Estrie, CRAAQ (coordination du service L'ARTERRE), Cain Lamarre, Réseau AgriConseils
Échéancier :	En continu
Budget :	Frais annuels CRAAQ (1 500 \$) et agente régionale (5 000 \$/an)
Indicateurs de performance :	Nombre de propriétaires inscrits et qualifiés Nombre de visites de jumelage (visé : au moins 6 visites par an) Nombre d'ententes initiées et de jumelage (visé : 2 jumelages par an)

Environnement

Action 5 : Accompagner les entreprises agricoles et agroalimentaires pour l'adoption de bonnes pratiques agroenvironnementales.

Effectuer une tournée des organismes touchant à l'agroenvironnement dans la MRC, notamment les organismes de bassin versant. (2022)

Organiser des activités de sensibilisation sur l'agroenvironnement entre producteurs (ex. : visite terrain, cohorte de codéveloppement).

Porteur du dossier :	Conseillère aux entreprises agricoles de la MRC
Collaborateurs potentiels :	MAPAQ, UPA-Estrie, Club Agroenvironnemental de l'Estrie, fiducie de recherche forestière des Cantons-de-l'Est.
Échéancier :	En continu
Budget :	2 500 \$ /an
Levier :	Programme d'agriculture durable (MAPAQ)
Indicateurs de performance :	Nombre de producteurs touchés par les activités de sensibilisation Nombre de projets en agroenvironnement réalisés sur le territoire

Action 6 : Favoriser et promouvoir l'aménagement durable des forêts.

Recenser les producteurs forestiers du territoire et les propriétaires de boisés.

Effectuer une analyse du potentiel sylvicole de la MRC.

Sensibiliser les propriétaires de boisés et de friches forestières aux avantages reliés à la mise en place d'un plan d'aménagement forestier, de cultiver sa forêt et de jardiner son sous-bois par la mise en place d'une campagne d'information, de sensibilisation et d'éducation.

Participer à l'organisation et à la tenue de formations pour les propriétaires de boisés.

Porteur du dossier :	Ingénieur forestier de la MRC
Collaborateurs potentiels :	Agence de mise en valeur des forêts privées de l'Estrie Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec Municipalités
Échéancier :	2022-2026
Budget :	5 000 \$/an (frais de promotion)
Indicateurs de performance :	Nombre de personnes sensibilisées ou touchées par cette campagne Nombre d'activités d'information offertes Nombre d'entreprises certifiées FSC

Réglementation et fiscalité

Action 7 : Réviser et harmoniser les règlements municipaux touchant les activités agricoles en concordance avec le nouveau schéma d'aménagement de la MRC.

Soutenir les municipalités dans la révision de leurs règlements municipaux.

Porteur du dossier :	Coordonnateur à l'aménagement de la MRC
Collaborateurs :	Municipalités, CCA, UPA-Estrie
Échéancier :	2022-2024
Indicateurs de performance :	Modification des règlements dans toutes les municipalités en conformité avec le nouveau schéma d'aménagement et de développement durable Saine collaboration entre les municipalités et la MRC

Action 8 : Offrir de la formation et un soutien technique aux inspecteurs municipaux en matière d'intervention en milieu agricole et agroalimentaire.

Offrir des formations spécifiques lors de modifications législatives en lien avec la zone agricole permanente ou de dispositions touchant spécifiquement les usages agricoles.

Porteur du dossier :	Coordonnateur à l'aménagement de la MRC de Memphrémagog
Collaborateurs :	Municipalités Conseillère aux entreprises agricoles de la MRC
Échéancier :	En continu
Budget :	2 000 \$/an (budget de l'entente d'inspection et d'urbanisme)
Indicateurs de performance :	Nombre de municipalités participant aux formations

Action 9 : Faciliter l'adoption de taux distincts de taxes foncières préférentielles pour les producteurs agricoles et forestiers.

Inviter les municipalités à évaluer la possibilité d'adopter un taux distinct de taxes foncières afin de réduire le fardeau fiscal des entreprises agricoles.

Porteur du dossier :	MRC de Memphrémagog
Collaborateurs :	Municipalités, UPA-Estrie
Échéancier :	Selon la demande
Indicateurs de performance :	Nombre de municipalités offrant ce taux

Sensibilisation

Action 10 : Viser une cohabitation harmonieuse entre les producteurs, les citoyens et les élus.

Organiser, auprès des producteurs, des citoyens et des élus municipaux, une campagne de sensibilisation aux réalités du monde agricole et agroalimentaire pour une **cohabitation harmonieuse**. Relais de l'information auprès des municipalités. (2022-23)

Organiser un projet-pilote de fête de voisinage rural afin de faciliter le rapprochement entre citoyens, élus et producteurs agricoles conventionnels.

Réaliser une tournée des conseils municipaux pour présenter la réalité agricole dans leur municipalité (2023).

Proposer des modifications aux règlements municipaux sur les nuisances pour prendre en compte la réalité agricole.

Porteur du dossier :	Conseillère aux entreprises agricoles de la MRC
Collaborateurs :	Conseillère en communication et réseaux sociaux de la MRC Municipalités UPA Memphrémagog
Échéancier :	2022-2024
Budget :	10 000 \$ (2022), 2 500 \$/an années subséquentes
Indicateurs de performance :	Nombre de personnes sensibilisées Nombre d'activités d'information offertes aux élus et nombre de participants

Action 11 : Sensibiliser les jeunes à l'agriculture et à la foresterie.

Soutenir les initiatives permettant aux jeunes de la MRC de Memphrémagog d'être sensibilisés à l'agriculture et la foresterie.

Sélectionner et financer des projets porteurs à chaque année (ex. : jeunes jardins entrepreneurs, tournée d'animation scolaire, kiosques éducatifs dans les marchés publics). Créer un appel de projets annuel.	
Porteur du dossier :	Conseillère aux entreprises agricoles de la MRC
Collaborateurs :	Conseillère en communication et réseaux sociaux de la MRC Municipalités
Échéancier :	En continu
Budget :	5 000 \$/an
Indicateurs de performance :	Nombre d'élèves / jeunes touchés par des activités de sensibilisation

Autonomie alimentaire

Action 12 : Soutenir les initiatives de développement de communautés nourricières (PDCN) et d'agriculture urbaine auprès des municipalités qui le souhaitent afin d'augmenter l'autonomie alimentaire, les saines habitudes alimentaires et le développement du tissu social.

Monter un dossier à présenter aux conseils municipaux et effectuer une tournée auprès de ceux et celles ayant un intérêt pour l'approche. (2022)

Soutenir les municipalités dans cette démarche de développement de communautés nourricières.

Porteur du dossier :	Conseillère aux entreprises agricoles de la MRC
Collaborateurs :	Municipalités, Table sur les saines habitudes de vie, CEPOP, Rêve nourricier
Échéancier :	En continu
Budget :	Programme PDCN MAPAQ (50 % frais) et municipalités
Indicateurs de performance :	Nombre de municipalités engagées Retombées directes dans les communautés

Mise en œuvre et suivi

Le suivi du plan d'action relève du comité consultatif agricole (CCA) de la MRC. Au besoin, la tenue de rencontres ponctuelles avec des professionnels selon les projets possibles et de tout autre organisme ayant une expertise dans le domaine seront organisées. Un bilan sera préparé chaque année, ce qui permettra d'évaluer, en fonction des indicateurs prévus au plan d'action, l'état d'avancement des actions et l'atteinte des objectifs.